

Communiqué de presse

Québec, le 6 mai 2021

Suivi de l'évolution de l'épidémie de COVID-19 : Risques d'hospitalisation et projections des besoins hospitaliers – Mise à jour du 6 mai 2021

L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) rend disponible aujourd'hui la plus récente mise à jour des deux rapports qu'il produit de manière hebdomadaire en soutien aux décideurs et aux gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux.

Pour la semaine du 24 au 30 avril, voici ce qui ressort du **rapport sur les risques d'hospitalisation** :

Cas

- Le nombre de nouveaux cas a diminué de 13% par rapport à la semaine précédente (6 998 versus 8 003) ;
- Cette diminution est observée dans tous les groupes d'âge et dans la majorité des régions. Elle est plus marquée chez les résidents de l'Outaouais (-46%) et chez les résidents de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches (-26%).

Hospitalisations

- Pour une troisième semaine, le nombre d'hospitalisations anticipées est en diminution (-14%) par rapport à la semaine précédente (265 versus 308) ;
- On anticipe que le nombre de cas qui nécessiteront un séjour aux soins intensifs sera sensiblement le même que celui de la semaine précédente (74 versus 70).

Quant au rapport sur les besoins hospitaliers, il met en lumière les éléments suivants :

- Les projections reposent sur les données colligées jusqu'au 30 avril. Elles sont calculées sur le taux de transmission de la dernière semaine et prennent en compte la progression de la couverture vaccinale. À noter que l'impact sur les projections de la mise en place de nouvelles mesures gouvernementales ou de leur retrait ne devient généralement visible qu'au terme de 14 jours ;
- Pour le Québec dans son ensemble, les projections suggèrent une diminution des nouvelles hospitalisations au cours des 2 à 3 prochaines semaines.
 - Pour Montréal et ses régions proches (zone 1), les projections suggèrent une diminution du taux d'occupation des lits réguliers et de soins intensifs pour les 2 à 3 prochaines semaines. On ne prévoit pas de dépassement des capacités

hospitalières désignées au cours de cette période. Le quart des lits réguliers et moins de la moitié des lits de soins intensifs désignés pour les patients COVID-19 sont présentement occupés ;

- Pour toutes les régions de la zone 2, les projections suggèrent une diminution du taux d'occupation des lits réguliers et de soins intensifs au cours des 2 à 3 prochaines semaines. On ne prévoit pas de dépassement des capacités hospitalières désignées au cours de cette période. 40% des lits réguliers et près de la moitié des lits de soins intensifs désignés pour les patients COVID-19 sont présentement occupés. La situation demeure toutefois fragile dans la région de l'Outaouais compte tenu du taux d'occupation des lits déjà élevé.

L'INESSS tient à souligner **certaines limites en lien avec ces projections** :

- Une analyse rétrospective des projections suggère que les modèles sont généralement robustes, mais que leur précision diminue avec le temps. L'hypothèse d'un taux de transmission constant semble moins plausible au-delà de la troisième semaine ;
- Tout délai dans la déclaration des nouvelles admissions hospitalières affecte les projections ;
- Bien que les modèles de projection intègrent désormais les effets anticipés de la vaccination, certains paramètres pourront être ajustés en fonction de nouvelles informations disponibles ;
- Rappelons qu'au-delà de la disponibilité des lits, d'autres facteurs influencent également la capacité hospitalière, notamment la disponibilité du personnel et du matériel.

Les deux rapports sont disponibles sur le site Web de l'INESSS dans la section [COVID-19/Risques d'hospitalisation et projections des besoins hospitaliers](#). Ils sont mis à jour chaque semaine afin d'éclairer les décisions à prendre.

Rappelons que l'INESSS a pour mission de promouvoir l'excellence clinique et l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la santé et des services sociaux. Au cœur de cette mission, l'Institut évalue notamment les avantages cliniques et les coûts des technologies, des médicaments et des interventions en santé et en services sociaux. Il émet des recommandations quant à leur adoption, leur utilisation ou leur couverture par le régime public, et élabore des guides de pratique clinique afin d'en assurer l'usage optimal. Toutes les publications de l'Institut se trouvent sur le site Web : www.inesss.qc.ca.

– 30 –

Source : Olivia Jacques, conseillère en communication
418 573-3660
olivia.jacques@inesss.qc.ca